L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année, dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les gérants ne soient payés. Les abonnés qui voudront faire changer leur abonnement devront en donner avis par écrit, et payer avant que le terme de leur abonnement ne soit expiré.

ANNONCES—Une piastre par carré de dix lignes pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement dans l'annonce originale, devra être approuvé par l'agent qui annonce. Le carré est de dix lignes.

ABONNEMENS pour [illegible] publiques, Compagnies d'[illegible] publiques, [illegible] et de vaux à vapeur, qui les [illegible] seront et limité à un carré [illegible] semaine.

Les [illegible] mariages et de décès, les articles [illegible] du public à des ventes d'immeubles, [illegible] insérés par des passagers, les articles [illegible] &c. &c. devront payer au taux des annonces.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de nègres, animaux, épaves ou égarés &c., lui seront imputées en compte séparément et au prix ci-dessus énoncé.

LES ANNONCES qui ne porteront pas le chiffre de l'insertion seront publiées jusqu'à tant qu'elles aient été payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, qu'il y soit stipulé pour.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, seront insérés chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront 8 dl.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le brick [illegible] capitaine Vasper, peut prendre [illegible] bac, s'adresser, [illegible]

POUR NE[illegible] PLAS, capitaine [illegible] tonneaux de [illegible] & BRO., 26, Camp.

[illegible] Le brick FRANCIS P. [illegible] peut prendre encore 60 tonneaux de [illegible] ORD & BECK, 24, rue de la Douane.

[illegible] NEW-YORK.—Le brick LUCY ANN, [illegible] peut prendre encore 100 barils sur le pont et accommoder des passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick UNCLE SAM, capt. Atwood, peut prendre encore l'encombrement de 100 boucaudes de sucre à fret, et on s'adresser immédiatement à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON.
La goélette VIOLA, capt. Jane, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR PHILADELPHIE—La goélette fine voilière AGNES, capitaine Sharp, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passages, s'adresser à JAMES D. DENEORE, 16 Douane.

POUR BALTIMORE
La belle goélette GROTON, capt. Fogg, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier VOLTAIRE, capitaine Shoeper, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR BALTIMORE—La goélette ECHO, capitaine Falco, ayant une grande partie de sa cargaison engagée peut prendre encore 40 tonneaux de fret pesant sous le pont et 100 barils sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON.
La goélette neuve ST. DENYS, capt. Post, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à STETSON & AVERY, 83, Gravier.

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. I. CASPIAN, capt. Lincoln Pattin, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire de 1ère classe SHEFFIELD, capt. Porter, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à BOUTIN GALLY & Co. rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL.
Le trois mâts neuf SORIBES, capt. C. Emerson, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, pouvant prendre 18 passagers. S'adresser, à bord, en face de la rue du Joseph ou à J. & J. P. WHITNEY, 74, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts CHATHAN, capt. Ricardson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts EXCHANGE, capitaine Atkins, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser sur bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts PARAGON, capitaine Curtes, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR HAMBOURG ET BREME—Le trois mâts OLBERS, capitaine Exter, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

POUR HULL, (Angleterre)—La navire A. I. HORON, capt. Paine, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER—Le trois-mats de 1re classe SARTAN, capt. Knight, du port de 1600 balles de coton est prêt à recevoir une cargaison pour Londres, Liverpool ou le Havre. Pour les conditions s'adresser à STETSON & AVERY, 88, Gravier.

A FRETER—La goélette AUGUSTUS, capitaine Lord, peut une cargaison pour Philadelphie ou New York. s'adresser à J. ALBERT, 26, St. Louis.

A VENDRE—Le brick Dannois, ADELA, du port de 12 à 1300 barils, ayant été entièrement repassé et étant prêt à recevoir un chargement. S'adresser (16 mai) JOHN CROSBY, 38, Camp.

A VENDRE—La bonne goélette JASPER, capitaine Harral, du port de 92 tonneaux, et construite depuis 6 ans. Elle a un bas pont et peut porter une forte charge. Pour les conditions, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

GENIEVRE de Hollande, à vendre chez Messrs. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres, au ler.

SOIERIES.—Bas et demi-bas en soie noire et écrue; aussi, gants en filet de soie noire, à vendre chez CLASON & VLES, 44, rue de Chartres, au premier.

MOUSSELINES.—Mousseline blanche unie façonnée, à vendre chez CLASON & VLES, 44, rue de Chartres, au premier.

TISSUS de coton de Lowell, et cotonades pour les nègres.—100 balles tissus de Lowell. Nos. 1, 2 et 3, 10 caisses cotonnades de fantaisie, à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier.

PORTEFOLIOS pour les négocians, les docteurs et les dames, à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier.

LITRES à copier.—Reçu par le Vicksburg un nouvel envoi de livres à copier, de 20, 10 et 5 cahiers chaque, même grande dimension, couverts en entier en toile. Aussi, de belles encres de Perry, à vendre par DAVID FELT & Co. au New-York Stationer's Hall, 42, rue de la Douane.

A LOUER pour le 1er juin, la petite maison No. 10, rue des Grands-Hommes. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER présentement, la maison neuve à étage en briques, située rue Bourgogne, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la salle Marigny. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 123. 29 mai—6t

A LOUER—Le huit d'une maison située rue de Chartres, No. 123; une maison, rue de la Victoire, entre celle St. Ferdinand et du Port. Quatre maisons rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser rue de Chartres No. 123. 29 mai

MAISONS A LOUER—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les ruesdu Port et Saint Ferdinand.
Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine. 16 avril

A LOUER—La belle maison avec mansardes au coin des rues Tchoupitoulas et de Gravier, 21 Jasmine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de H. CURTIUS. 17 avril—

Les soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la confection des cercueils et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour couvrir les cercueils de velours, de cuivre, de plaques de plomb, de brillants, &c. &c.—Ils ont dans leurs magasins un assortiment de articles ci-dessus, qu'ils offrent à vendre en quantités au gré des acheteurs, aux prix des ventes en gros.

Toutes sortes de toitures sont faites et posées dans le plus bref délai par LYALL & DAVIDSON,
8 mai 140, rue des Remparts.

EN débarquement du navire l'Andel, du Havre, et à vendre par Mme. Buffet, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis, No. 127, savoir:

Fromage tête de mort; do. Gruyère; do. Neufchâtel; saucissons de Lyon; anchois à l'huile; olives farcies; truites conservées dans leur jus; marmelade d'abricots; gelée de coings; gelée de pommes; cerises; nougat blanc pralinés; chocolat à la canelle; sardines au beurre; sardines à l'huile; pates truffes assorties; truffes au naturel; saumon à l'huile; thon mariné de Maille; petits pois; cèpes à l'huile; macaroni d'Italie; pâtes digérives et semoule; nouilles, &c. &c. &c. 20 av

AVIS AUX GLACIERS.

LES soussignés ont en magasin, d'importation récente, et offrent à bas prix: 12 douzaines de fruits très frais, chaque caisse aux, comme suit: 12 bouteilles sur de groseilles framboise; 1 do. fraises; 2 do. framboises; 3 do. cerises; 4 do. ananas. BLANCHARD, EIMER & Co.
29mai—6t 26, rue Bienville.

FIL à Coudre d'Alsace—Noir et bleu-noir, d'une manufacture en réputation, à vendre par BOURRY DIVERNOIS,
29 mai 39, rue de Chartres.

TOILES ET CORDE D'EMBALLAGE.—250 pièces de Kentucky, de 44 pouces, et 400 rouleaux de cordes de petit diameètre, à vendre par
15 juin BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié de Cincinnati à vendre par A. BRUGIER,
15 juin 35, Nouvelle Levée.

FRUITS dans leur jus, viandes et gibiers conservés, des meilleures fabriques de Nantes, Paris et Bordeaux, à vendre à des prix très modérés en gros et en détail, par LOREILHE & VALETON,
12 juin Enc. Royale et Douane.

CHAUX—1000 barriques chaux fraiche de Thomaston, en débarquement du brick Thomaston, à vendre par G. BEGORD & BECK,
12 juin 24, rue de la Douane.

A VENDRE chez les soussignés:—
Vins de Bordeaux en barriques,
Do. do. en caisse (rouge) des marques chateau Lafitte, chateau Margaux, chateau Larose, St Julien, St Estèphe.
Vin blanc en caisse, Sauterne, Grave, Barsac.
26 mai LOREILHE & VALETON, 33, Royale.

JAMBONS DE WETSPHALIE—500 jambons de Westphalie, vin en débarquement du navire Johan Georg, de Brême, et à vendre par SCHMIDT & Co.,
6 juin 66, rue Bienville.

BRETAGNES, toile à chemises blanches et grises, à 42 draps, doublé superbe, linos, galleas et fil, listados, idem en fil, bleus, à vendre par CLASON & VLES
2 juin 44, rue de Chartres, au premier.

VELOUR en centaurs assorties: mouchoirs madras, verres, mousseline, calico et mousseline blanche, mouchoirs, à vendre par 44, rue de Chartres, au premier.

GENIEVRE de Hollande—8 pipes genièvre en débarquement du navire Louisa, venant de Hambourg, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
15 avril 80, rue St. Louis.

A VENDRE,—500 pièces pantalons de cotonnade: 200 Levrette et habits de nègres, à 100 do. de toile blanche. 300 Blouser de toile grise.
Faits et à vendre par D. JBRANG & Co.,
30 mai 32, Vieille Levée.

VIN de Champagne—30 paniers de qualité excellente, à vendre par P. A. GIRAUD,
19 juin 12, rue Tchoupitoulas.

VINS de Marseille.—300 barriques Bergasse et Grousset; 300 caisses vin muscat, à vendre par
13 juin AUGUSTE MOLIER, 85, rue St. Louis.

PORC—200 barils Mess; 70 barils prime, 66 boucauts mess tendre, et épaules; inspection, à vendre par
19 juin WM. C. TOMPKINS & Co., 66 rue du Camp.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, récemment reçu et à vendre par MAILLARD & BROTHERS,
19 juin 36, Nouvelle Levée.

LARD—100 boucauts jambons, cuirs de Cincinnati, plats côtes, épaules, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
12 juin 36, Nouvelle Levée.

LANGUES fumées à bœuf—100 douzaines langues fumées, reçues par le bœuf, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
12 juin 36, Nouvelle Levée.

PORC—400 barils pour chair tendre, dans de et à vendre par MAHARD & BROTHERS,
12 mai 36, rue Gravier.

BLE EN FUM—500 boisseaux blé et 40 do. foin, en débarquement du chaland, à vendre par
28 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

BEAUX DE LOUTRE et de Chevreuil—8 colis, récemment reçus et à vendre par A. MERRITT, 53, rue du Camp.

UN jeune nègre de 14 à 16 ans, bien recommandé, appartenant à Mme. Pocquelin, dont les occupations ont été principalement domestiques. LOREILHE & VALETON,
12 juin Enc. des rues Royale et Dauphine.

BOIS DE CONSTRUCTION.—Les soussignés, agissant pour le moulin de Bellevue, fourniront des [illegible] dans la même description qu'ils pourront [illegible] aux termes les plus favorables. [illegible] GEO. GREEN & BROTHER, 26, Camp.

PORTER A LONDRES—Pièces [illegible] de Barclay, Perkins & Co., [illegible] à vendre par [illegible]

[illegible] caisses brai allemand en débarquement et à vendre par. O. H. MIESEGAES, 45, Bienville—16 j

HUILE D'ECOSSE—100 pièces en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES—45, Bienville—16 juin.

HESSIANS en magasin et à vendre, ar
16 juin O. H. MIESEGAES 45, Bienville.

TOILE A DRAPS—50 balles toile écrue sèche, à vendre par
16 juin WIGGINS & DAVENPORT.

CAFE de la Havane—200 barils prime, à vendre par
16 juin BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

PORC—400 barils Mess M. O. à vendre par
16 juil ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras.

LARD, Jambon fumé, plats-côtes, à vendre par
15 juin. BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

TABAC coupé fin à vendre par
15 juin J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

ESPECES, à vendre par R. A LEFEBVRE & Co,
15 juin—2 10, Toulouse.

MELASSE—150 barils en bon état, à vendre par
15 juin JAMES D. DENEORE, 16, Douane.

SIROP de Limon—100 caisses d'Andersonville à vendre par
15 juin DAVIS & HOBART, 16, Douane.

SACS de Pitre—42 ballers de toutes dimensions, à vendre par DAVIS & HOBART, 16, Douane. 15 juin

ESPECES à vendre par
15 juin J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

SAUMONS—50 barils No. 1, en magasin et à vendre par
13 juin D. VANCOURT, 4, Front Levée.

RAISIN—50 caisses MR., en magasin et à vendre par
13 juin D. VANCOURT, 4, Front Levée.

EAU-DE-VIE du pays—10 barils en magasin et à vendre par D. VANCOURT.

BŒUF.—25 barils excellent bœuf salé, à vendre par
13 juin D. VANCOURT, 4, Front-Levée.

SEL.—1,000 sacs Sel, à vendre par
13 juin. S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

CAFE—200 sacs de la Havane, à vendre par
9 juin R. GRONING & Co.

VIN de Sherry en quart de barriques, à vendre par
13 juin VAN WYCK & Co, 35, Camp.

CIGARES Principe—Quelques caisses, à vendre par
13 juin VAN WYCK & Co, 35, Camp.

PLOMB de chasse de toute sorte, à vendre par
13 juin VAN WYCK & Co, 35, Camp.

VIN de Madère en pipes, à vendre par
13 juin VAN WYCK & Co, 35, Camp.

LISTADOS tout fil, à vendre par
12 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres

BAS et demi-bas en coton, et do. do. en soie noire et pace à vendre par
12 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres.

MOUSSELINES fines blanches, à vendre par
12 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres.

INDIENNES 9-8 et 1-8, bien assorties, à vendre par
12 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres.

JACONATS fins, blancs, à vendre par
12 juin CLASON & VLES, 44, rue de Chartres

BATISTES blanches fines, à vendre par
12 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres.

VELOURS bien assortis, à vendre par
12 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres

TOILE A DRAPS, blanche et écrue, à vendre par
12 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres.

MAIS—2000 sacs maïs reçu et à vendre par
12 juin. P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BILLETS DU TRESOR DU TEXAS.—$6000 à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co., 66 Camp.

SAVON—150 caisses, à vendre par
13 juin A. GIRARD, 12 Tchoupitoulas.

GRAISSE.—120 barils en magasin et à vendre par
2 juin W. C. TOMPKINS & Co 66 Camp

SIROP de Batterie, en magasin et à vendre par
6 juin J. N. CARDOZO, 14, Gravier.

MELASSE en magasin et à vendre par
6 juin J. N. CARDOZO, 14, Gravier.

BOIS de Campêche—100 tonneaux, à vendre par
9 juin R. GRONING & Co.

MAIS—300 sacs maïs en magasin et à vendre par
9 juin W. C. TOMPKINS & Co. 66, Camp.

WHISKEY—400 barils whiskey commun, à vendre par
9 juin ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

MEULES de 22 à 48 pouces, à vendre par
2 juin. H. GOERGEN & Co, 88, Chartres.

CORDES D'EMBALLAGE—30 rouleaux à vendre par
4 juin P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BEURRE—40 barils beurre frais de l'Ouest à vendre par
4 juin P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

SUCRE—Havane blanc en magasin et à vendre par
4 juin. J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

INDIGO—30 surons de première qualité, à vendre par
5 juin N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

GENIEVRE.—50 barils genièvre du pays, à vendre par
5 juin N. D. CHAMBERLIN & Co., 40, Gravier

PORC—30 barils prime tendre, à vendre par
5 juin R. GRONING & Co.

VIN DE MALAGA DOUX—100 quarts de barriques, à vendre par 5 juin R. GRONING & Co.

GENIEVRE DE HOLLANDE—30 pipes, à vendre par
5 juin R. GRONING & Co.

FARINE—500 barils de marques pour les boulangers, à vendre par 1 jun J. VAIRIN & Co.

PORC—300 barils mess américain, 200 do P. O. et prime tendre à vendre par 1 jun J. VAIRIN & Co.

CORDES—200 rouleaux corde d'emballage du Missouri, à vendre par 1 jun J. VAIRIN & Co.

BEURRE—120 barillets de l'Ouest, à vendre par
1 juin J. VAIRIN & Co.

SAINDOUX en feuilles—400 barillets, à vendre par
1 juin J. VAIRIN & Co.

HARICOTS—30 barils haricots rouges et blancs, à vendre par 1 juin J. VAIRIN & Co.

SUCRE brun de la Havane, à vendre par
29 mai R. GRONING & Co.

CIGARES—50,000 cigares espagnols, à vendre par
29 mai R. GRONING & Co.

MORUE—100 caisses, à vendre par
29 mai VAN WYCK & Co, 35, rue du Camp.

BŒUF—1000 boisseaux à vendre par
29 m. 18 AV. BRIDGE & Co. 124, rue des Magasins.

RAVENS DUCK—8 balles en magasin et à vendre
29 mai J. B. FIELD, 73, Bienville.

FARINE—400 barillets en débarquement et à vendre
29 mai ADAMS HARTWELL & Co. 36, Poydras.

MORUES—50 caisses en magasin et à vendre par
30 mai JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

VIN DE MALAGA en 1/4 de barriques, à vendre
30 mai VAN WYCK & Co. 35, Camp.

GRUYERE.—50 barils à vendre par
30 mai N. D. CHAMBERLIN, 40, rue Gravier.

SAVON—100 caisses savon brun en magasin et à vendre par 30 m. JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

SIROPS—Un assortiment de sirops à vendre à bas prix par
30 mai D. VANCOURT, 4, Front Levée.

HARENGS—No. 1 et 2 en magasin et à vendre par
30 mai D. VANCOURT, 4, Front Levée.

MELASSE—30 barils, en débarquement et à vendre par
30 mai P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

JAMBONS—35 barils jambons supérieurs, à vendre par
30 mai ADAMS HARTWELL & Co. 36, Poydras.

ESPECES à vendre par J. BOGERT & Co.,
28 mai 47, rue Bienville.

ARGENT DU TEXAS—$4000, à vendre par
28 mai W. C. TOMPKINS & Co, 66 Camp.

MORUES—100 caisses et 12 barriques à vendre par
28 mai EDWARD SPRAGUE & Co, 22 Douane.

HUILE DE LIN—10 barils à vendre par
26 mai. J. B. FIELD, 73, rue Bienville

SAVON—1000 caisses savon No 1 à vendre par
26 mai J. B FIELD, 73, Bienville.

CIRASSE—300 barillets graisse en fûts, à vendre par
26 m MAHARD & BROTHER, 36, Nlle. Levée.

FARINE—.00 barils farine supérfine, reçus et à vendre par 26 m MAHARD & BROTHER, 3', Nlle. Levée.

BALLES DE TABAC constamment en main et à vendre par 26 mai O. H. MIESEGAES, 43 Bienville.

INDIGO—3 surons, en magasin, à vendre par
127 mai C. S. HARRISSON & Co, 24, Poydras.

TABAC—12 boucauts, à vendre par
27 mai C. S HARRISON & Co, 24, Poydras.

CIRASSE—25 boucauts en magasin et à vendre par
27 mai C. S HARRISON & Co, 24, Poydras.

GRAISSE ET BEURRE, à vendre par
27 mai P. A GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

ESSENCE DE THEREBENTHINE, à vendre par
27 mai P. A GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

VIN ROUGE et de Champagne, à vendre par
27 mai P. A GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

CLOUS DE GIROFLES, à vendre par
27 mai P A GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

CIDRE DE CHAMPAGNE—160 caisses en pintes, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

WHISKEY—100 barils à bord et à vendre par
27 mai G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

TRAITES sur New-York, à vendre par
23 mai SCHMIDT & CO., 66, rue Bienville.

POMMES de Terre—200 barils à vendre par
23 m J. T. LAWRENCE, 36, Nlle. Levée.

SAUMONS—100 barils en magasin et à vendre par
22 mai D. VAN COURT, 4, Front Levée.

HARENGS—30 barils, à vendre par
22 mai D. VAN COURT, 4, Front Levée.

CHANDELLES de blanc de baleine—25 caisses, à vendre par D. VAN COURT, 4, Front Levée. 22 mai

CHANDELLES de suif—25 caisses, à vendre par
23 mai D. VAN COURT, 4, Front Levée.

RAISINS—100 caisses 1/2 et 1/4 de caisses à vendre par
23 mai D. VAN COURT, 4, Front Levée.

RIZ—50 tierçons riz frais récemment reçus, à vendre par
R 21 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

POIVRE—300 sacs poivre noir, de Sumatra, à vendre par
R 21 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

SAUMONS DE FER—50 tonneaux en débarquement du steamer Constitution, à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.

COUVERTURES Françaises de 3 points—25 balles Couvertures de 3 pol 12, supérieures, pesant de 7 à 8 liv. par paire, dernièrement reçues et à vendre par
16 juin F. JORDY, 118, rue Royale.

MAIS—30 sacs, en débarquement et à vendre par
16 juin WM. C. TOMPKINS & Co, 66, rue du Camp.

CAFE—150 sacs café de Cuba prime, reçus par le steamer Ohio Belle, à vendre par
15 juin BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

CAFE—172 sacs café de Havane vert, récemment reçus et à vendre par DAVIS & HOBART,
15 juin 16, rue de la Douane.

CIGARES—30 milliers comprenant un assortiment général, à vendre par DAVIS & HOBART,
15 juin 16, rue de la Douane.

COFFES du pays—122 balles toile à draps de Lawrence & Co, de 37 pouces de largeur, 114 de de l'Inde et 36 do cotonnade, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

SAVON, Huile, &c.—10 barils huile de Sperme, 6 do huile de baleine d'hiver blanche, et 500 caisses savon de Boston, No. 1, à vendre par DAVIS & HOBART,
15 juin 18, rue de la Douane.

CIRASSE—Un petit lot de graisse venant d'arriver par le Houma, de Cincinnati, à vendre par
19 mai ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti

TABAC—8 boucauts tabac du Missouri, venant d'arriver par le bateau à vapeur St. Louis, et à vendre par
19 mai JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

RUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin et à vendre par J. A. MERRITT,
19 mai 53, rue du Camp.

PORTES—75 panneaux de portes, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT,
19 mai 53, rue du Camp.

FUSILS DE CHASSE—Les soussignés ont reçu et offrent à vendre un assortiment de fusils doubles de qualité supérieure et bien finis, qu'ils recommandent à leurs amis et à leurs pratiques. HYDE & GOODRICH,
23 m 14, rue de Chartres

PORTER DE LONDRES, 2R Double Brown Stout.—Le soussigné vient de recevoir directement de la brasserie bien connue de MM. E. Abbott & Co. un envoi de cette bière, qu'il a vendue en lots de 10 barriques ou plus, à bas prix, et à des termes modérés.
19mai—6m CHARLES CLEGG, 47, Royale.

TOILE A VOILE, &c.—76 pièces Nos. 1, 0 et 2, cordes de 1 Manille assorties jusqu'à 7 pouces, 4 grosses cordes de Manille pour étaper aux ronds, à vendre par PRIESTLY & BEIN,
21 mai 22, Vieille Levée.

TOILE et Corde d'Emballage.—100 pièces Toile et 100 rouleaux à la corde de qualité supérieure, reçus par Wm. G. HEWES & Co.,
19 mai 66, rue Bienville.

A VIANDE BLANCHISEUSE.—Madame Jovelin, veuve de Pierre, se recommande de faire disparaître toutes les taches d'encre, de vin, rouille, thé, fruits et aquarelle le linge de table et d'apprêt.

Bien en petite quantité dans MM. nos magasins, elle donne au linge un éclat et un blanchissement parfait, à vendre en gros et en détail, à la plantation.
A. de PEYCHAUD, 120 Royale.

ESTAMP DE MARSEILLE—Huile d'olive, savon de Marseille, [illegible] à vendre par [illegible]

[illegible] de Sulphure de Potasse, [illegible] à vendre par [illegible]

[illegible] Porter de Londres, [illegible] à vendre par [illegible]

[illegible] Porter de Londres [illegible] à vendre par [illegible]

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Cassation de la Nouvelle Orléans.—No. 2666—Harmonius Chase contre ses créanciers. La cession des biens du susdit requérant est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers se tienne pardevant H. B. Cenas, not. pub. le samedi 27 juin, 1840, à 10 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses propriétés sont et demeurent suspendues quant aux créanciers mentionnés dans le chedule. Il est en outre ordonné que E. A. Bradford est nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour. Bureau du greffier—21 mai 1840.
24 mai—2pc. R. GARDERE, Dép.-Greffier

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 12860. Geo. Buchanan & Jno. Hagan, Jr. contre les créanciers de George Buchanan & John Hagan, de Buchanan et Hagan et de Buchanan, Hagan & Co—La cession des biens des pétitionnaires est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et des créanciers de Buchanan & Hagan et de Buchanan, Hagan & Co.; et il est ordonné que les dits créanciers se réuniront dans l'étude de H. B. Cenas, not. pub., le Vendredi, 19 juin 1840, pour y délibérer sur les affaires des dits insolvables, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés sont et demeurent suspendues. Il est en outre ordonné que L. Peirce est nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 15 mai 1840.
16 mai—2pc ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District judiciaire.—Auguste Wetzel contre ses créanciers.—No. 19,860.—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par lui et pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers se tienne dans l'étude de H. B. Cenas, notaire public, lundi, le 22 courant, à 10 heures A.M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, le 8 juin 1840.
9 juin—3 B. F. LEWIS, dép.-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District du premier district judiciaire—Présent l'honorable A. W. Buchanan, juge. Arthur L. Brown en état d'arrestation contre ses créanciers. Les créanciers du pétitionnaire sont prévenus d'avoir à comparaître en pleine cour vendredi, le trois juillet 1840, à 10 heures A. M. pour y déduire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels le susdit pétitionnaire pourra jouir du bénéfice des lois qui sont faites pour venir au secours des débiteurs insolvables en état d'arrestation. J. Calvit est nommé pour représenter les créanciers absents dans ce procès.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan juge de la dite cour, ce jour mai 1840. F. V. DUPLESSIS, Reg. des Test.
19 juin—2pc Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—4 cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Charles Maurian, juge, 8 juin 1840.—No. 12586.—L. T. Landry & Co. contre ses créanciers.—Ordonne que toutes personnes ayant droit de faire opposition à la vente de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le tableau provisoire enregistré par le syndic ne serait pas homologué.
Par ordre de la Cour,
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 13 juin 1840.
15 juin—2 jours. ARMAND PITOT, Greffier.

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No. 2,808.—Charles A. Jacobs contre W. Bogart, pour une cession forcée—Les créanciers de W. Bogart, ainsi que ceux des créanciers de Bogart & Hoopes, et de Hoopes & Bogart, sont par le présent notifiés de comparaître en pleine Cour, le samedi onzième jour de juillet prochain, à 10 heures du matin, pour déduire les raisons pour lesquelles le dit Bogart prétend ne pas devoir faire ses offres pour venir au secours des débiteurs insolvables en détention.
Il est ordonné que M. C. M. Jones soit nommé pour représenter les dits absents.
Nlle-Orleans, bureau du Greffier, 15 juin 1840.
Par ordre de la Cour.
16 juin—8 2jn R. GARDERE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier district judiciaire.—Benjamin Hurd contre ses créanciers, et les créanciers de Cottrell et Hurd.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers et des créanciers de la société Cottrell et Hurd, aura lieu dans l'étude de William Y. Lewis, notaire public, le 20 juin courant, à 10 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre les personnes ou leurs propriétés sont et demeurent suspendues.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite Cour, le 17 juin 1840.
18 juin—8 ALG. SIDNEY LEWIS, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:—Attendu que Nicolas Jacques demeurant en cette ville a exposé par requête par lui présentée à la Cour susdite, tenant en cette ville, la propriété d'après description, ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'exécution de la vente qui en avait été faite, et dans laquelle la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avait eu le temps et le mode de la vente, pour un autre chose quelconque, de faire voir dans la vente, pour un autre chose quelconque, de faire voir dans la publication de cet avis, pourquoi la vente susdite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par l'encanteur susdit le vingt neuvième jour de février de l'année 1840, en vertu d'un ordre de cette cour en date du 25 de janvier de l'année 1840, dans l'affaire de Samuel Depas contre ses créanciers No 12247 du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Nicolas Jacques s'est rendu acquéreur pour le prix de $2,200 payable comme suit: $1,000 comptant et le reste en deux ans, et 10 pour cent par an, du 20 décembre 1839 jusqu'au jour du paiement, $4 frais de protêt; et la balance en quatre mois en sus, dans l'intérêt et frais de protêt, et avec hypothèque sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, près cette ville à l'encouchant des rues Moreau et de Chartres, ayant cent trente quatre pieds en ligne de face à la dite rue Moreau, sur quatre vingt huit pieds, six pouces de profondeur et vis-à-vis la rue des Français, contenant 15 pieds en ligne de face, et 12 pieds et demi de profondeur, avec toutes les dépendances, tel que le tout se comporte et comporte sans aucune exception ni réserve.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans le 9 juin 1840.
9 juin—2 av 30 J. LOUIS R. COURPIN, Dep. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District du premier district judiciaire.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes verront, salut:—Attendu que Anthony Rasch agissant pour l'Asso iation Catholique de la Nouvelle Orléans pour venir aux secours des Orphelins," laquelle Association a acheté à une vente faite par le syndic des créanciers de Louis François Caboche, la propriété ci-après décrite,